

Édition — Editing

Robert Dubuc

Volume 14, Number 4, décembre 1969

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/002628ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/002628ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dubuc, R. (1969). Édition — Editing. *Meta*, 14(4), 207–208.
<https://doi.org/10.7202/002628ar>

PROBLÈMES ET SOLUTIONS

ÉDITION – EDITING

Les mots de la famille du verbe anglais *to edit* (*editing, editor, editorial*), si on les compare à leurs parents français, offrent un bel exemple d'évolution divergente de mots ayant une racine commune. Ces mots ont franchi plusieurs stades, oscillant de l'extension à la spécialisation. Comme nous avons tendance à faire suivre le même chemin aux mots éditer, édition, éditeur, l'étude de cette évolution nous permettra peut-être de mieux voir les distinctions qui séparent ces deux groupes de mots.

D'origine latine, le verbe anglais *to edit* a d'abord eu un sens très voisin du verbe **éditer** en français: publier (un ouvrage, une œuvre). Pourtant leur identité n'était pas totale, l'anglais insistait sur les travaux conduisant à la publication plutôt que sur le fait de publier lui-même. Cette implication particulière du verbe *to edit* a été à l'origine de l'évolution sémantique que ce terme a connue.

L'édition au sens propre supposant un travail de revision, *to edit* a d'abord glissé au sens de reviser. De reviser, le sens s'est rétréci à rédiger selon certains principes, d'après certaines normes, en faisant une certaine sélection, d'où le sens de sélectionner qu'on rencontre parfois et qui a lui-même conduit au sens technique *to edit a film* (monter un film), le montage impliquant la sélection des images photographiées.

En plus du sens de publier, *to edit* signifie donc **reviser, rédiger** (selon certains principes), **sélectionner** (d'après certaines normes), **monter** (un film). Ces sens dérivés sont étrangers au verbe français **éditer**, qui implique seulement l'idée de publication. Toute notion de sélection, de revision ou de rédaction est absente du concept français d'éditer.

Ce qui vaut pour le verbe vaut aussi pour le substantif *editor*. Au sens de « celui qui publie une œuvre, un ouvrage », *editor* a cédé la place à *publisher*

pour se spécialiser dans les sens suivants: **reviseur** (d'une maison d'édition), **rédacteur en chef** (d'un journal), **chroniqueur** (titulaire d'une rubrique), **monteur** (de film). Rendre automatiquement *editor* par « éditeur » nous conduirait loin de l'édition. À Radio-Canada, on désigne même du nom d'*editor* un lecteur de textes chargé de séparer le bon grain de l'ivraie dans les textes soumis pour diffusion.

Editor, au sens de rédacteur, a donné comme dérivé *editorial*: article qui exprime les vues de la direction d'un journal. Ce mot est passé en français avec le même sens. Fustigé au Canada avant la guerre comme anglicisme répréhensible, le mot a aujourd'hui reçu ses lettres de noblesse du bon usage. **Éditorial** appartient incontestablement à la famille anglaise de *to edit*; s'il s'est acclimaté en français c'est qu'il comblait une lacune. Les expressions premier-Paris, premier-Montréal ne se prêtaient qu'à un usage restreint. Éditorial a engendré **éditorialiste** (*editorial writer*). On trouve parfois « éditeur » en ce sens en français, mais cet usage est sujet à caution¹.

Par contre, le mot anglais *edition* n'a pas suivi ses pairs sur la route de l'évolution. Il correspond à peu près exactement au terme français **édition**.

Comme substantif d'action, c'est *editing* qui correspond aux sens étendus du verbe *to edit*. Faire l'*editing* d'un texte, c'est en faire la **revision**; *film editing* se rend par **montage**². L'expression *news editing* peut parfois signifier l'action d'orienter, de diriger l'information en éliminant ce qu'on trouve gênant. Voilà évidemment de l'*editing* au sens large.

Exception faite du rameau éditorial, éditorialiste, la famille française d'éditer tend à rester dans le domaine de la publication. Le dernier-né de la famille (pas très joli au demeurant), « éditionner » (marquer d'une mention de tirage chacun des exemplaires d'une édition³) appartient encore à la langue des publications.

Cette étude sommaire laisse entrevoir qu'on ouvre la boîte de Pandore en donnant libre cours aux contaminations linguistiques suscitées par le contact des mots sosies. Il n'en résulte le plus souvent que confusion.

ROBERT DUBUC

LE VOCABULAIRE DES TRANSFORMATEURS

Le vocabulaire est un ensemble de termes propres à un domaine plus ou moins étendu, accompagnés ou non de leurs définitions. Le présent article n'est pas un vocabulaire mais plutôt une série d'observations préparées à la suite de la lecture du vocabulaire et de quelques documents de la Commission électrotechnique internationale (C.E.I.).

1. Cf. Paul Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Société du Nouveau Littré, 1965, vol. II, p. 1664.
2. « Toute la seconde partie du film est conçue suivant le procédé traditionnel du *montage* à deux temps, menant parallèlement deux actions qui se rejoignent à la fin. » (Georges Charenso, *Nouvelles littéraires*, 17 novembre 1960).
3. Cf. Paul Robert, *op. cit.*